



REGLEMENT INTERIEUR

Prêt à travailler dans un espace mutualisé ?

Commençons par mettre cartes sur table pour que tout le monde puisse travailler dans un **climat serein, tolérant et convivial !**

Ce règlement est susceptible d'évoluer au fur et à mesure de l'utilisation des lieux.

La dernière version sera toujours à disposition au coin Casse-croûte !

Tu peux participer à son évolution en t'adressant directement au **gestionnaire**, c'est-à-dire la **Communauté de Communes du Réquistanais** au 2^{ème} étage du Bercaïl

Laetitia TAULIER / 06.48.46.19.07 / deveco@requistanais.fr

CHECK LIST DU BIEN « VIVRE ENSEMBLE » TOUT EN TRAVAILLANT

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> FAIRE PREUVE D'IMPLICATION ET DE PROFESSIONNALISME
L'objectif est bien de travailler !
Je dirai même plus, l'objectif est de bien travailler !
Un lieu mutualisé au cœur d'un tiers-lieu est un lieu où l'on s'implique un minimum, où l'on s'intéresse à la fois aux gens et aux animations qui y sont mises en place. | <input type="checkbox"/> PARTICIPER AUX MOMENTS DE CONVIVIALITE
Pour échanger, nous proposons à minima un café/thé collectif avec les résidents du Bercaïl le mercredi à 9h30 au coin Casse-croûte. Un rituel journalier peut être mis en place, les horaires seront affichées au coin Casse-croûte le cas échéant. |
| <input type="checkbox"/> FAIRE PREUVE D'INTEGRITE MORALE
Le respect entre les utilisateurs du lieu est primordial. Respect professionnel et respect de la vie privée, ce qui se passe au BreBIZ' Club reste au BreBIZ Club. Les clients reçus ou les confidences entre nous doivent rester dans ce cadre de respect mutuel. | <input type="checkbox"/> AVOIR UNE ATTITUDE RESPECTUEUSE
Une tenue vestimentaire descente et une hygiène acceptable sont à adopter par tous. Merci de faire preuve de politesse et de courtoisie à l'égard des tous les usagers du bâtiment. Les animaux ne sont pas acceptés. |
| <input type="checkbox"/> LES INTERDITS
Il est interdit de fumer et de vapoter dans l'enceinte de travail. La consommation d'alcool est également interdite. Vin et bière pendant les heures de repas sont tolérés dans la mesure du raisonnable et pourraient être interdit si des abus existent. Le tri du verre est de votre responsabilité. | <input type="checkbox"/> FAIRE PREUVE D'HONNETETE
L'utilisation du lieu nécessite une participation financière aux frais. Ce n'est pas un loyer et la TVA n'est pas applicable. Ce PAF peut être journalier ou mensuel. Il est nécessaire d'être honnête sur les jours de présence et de payer les factures dans les temps. Préviens-nous également en cas de casse, cela arrive à tout le monde ! |

Un seul tarif de Participation aux Frais : 4 euros la demi-journée

CHARTRE D'UTILISATION D'INTERNET

L'utilisation de la connexion internet mise à disposition entraîne **le respect et l'acceptation pleine et entière des règles et lois en vigueur**. Le téléchargement de documents illégaux est bien évidemment proscrit, tout comme la mise en ligne de contenus informatiques et d'informations illégales (toutes informations, textes, images, messages, vidéos ayant un caractère violent, raciste, d'incitation à la haine, dégradant, pornographique ou pédophile ou portant atteinte à l'intégrité des personnes).

Tu t'engages à utiliser le réseau internet uniquement pour exercer une activité légale et licite. Un usage illégal et/ou trop gourmand en bande passante pourra générer des sanctions, voir une exclusion du club.

Dans le cadre de tes activités professionnelles, tu t'engages à respecter la législation relative aux données personnelles et au traitement informatisé d'informations, la législation relative aux droits d'auteur, marques, brevets et à la propriété intellectuelle. Toute reproduction ou usage en violation de ces législations est bien évidemment proscrit.

Tu es seul responsable de la sécurité informatique de ton ordinateur et équipements. Le gestionnaire ne pourra pas être tenu responsable en cas de préjudices subis par l'utilisateur du fait de l'utilisation d'internet.

Le gestionnaire se réserve le droit et la possibilité d'exclure définitivement de l'espace de travail partagé, tout utilisateur qui ne respecterait pas ces règles, sans aucune indemnisation ni remboursement de forfaits souscrits et non consommés (impressions).

ACCUEIL DES PERSONNES EXTERIEURES

Le BreBIZ' Club n'est pas un lieu de domiciliation d'entreprises. Ainsi, l'adresse de l'espace n'est pas utilisable comme lieu de ton siège social ou d'activité de ton entreprise. Néanmoins, tu peux utiliser la formulation suivante afin de valoriser ta présence dans notre espace sur tes support de communication (site internet, cartes de visites, signature de mail...) :

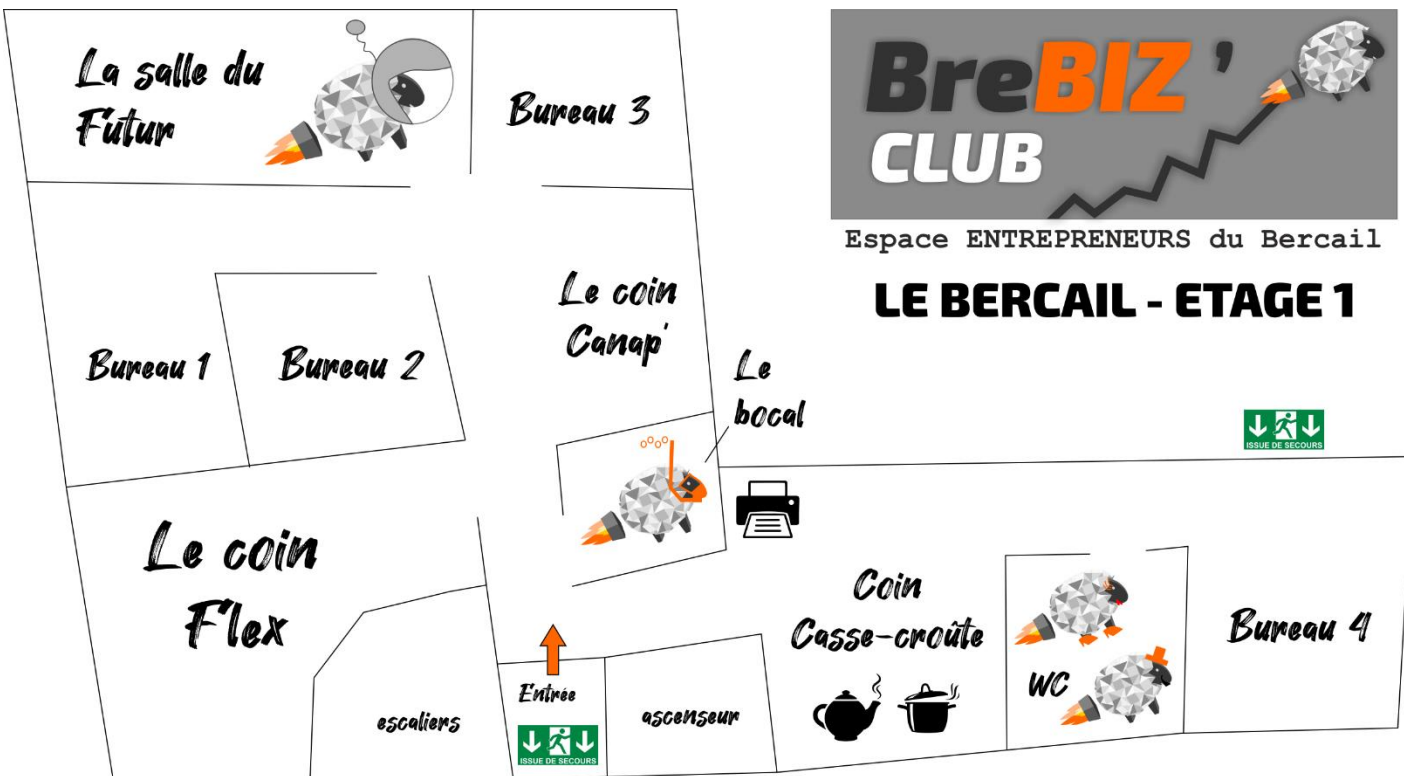
**Possibilité de me rencontrer au BreBIZ'Club, 1^{er} étage du BERCAIL, uniquement sur RDV,
7 avenue Vallée du Tarn, 12170 REQUISTA.**

CAS DES STAGIAIRES/SERVICES CIVIQUES

Les stagiaires sont sous la responsabilité de l'entreprise accueillante, une copie de la convention sera cependant à fournir pour accéder au lieu. Il sera considéré comme utilisateur à part entière s'il n'occupe pas le bureau mutualisé de l'entreprise accueillante et donc redevable de la participation aux frais.

À FAIRE

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> SE FAIRE CONNAITRE
Quand j'arrive, j'écris mon nom sur la feuille de présence du jour.
Vérifier que ton dossier d'inscription est complet. | <input type="checkbox"/> AU MOMENT DE PARTIR
Vérifier qu'il n'y a personne à l'étage, sinon, informer les autres de ton départ. Ainsi ils sauront qu'ils seront potentiellement les derniers. |
| <input type="checkbox"/> SI TU ES LE PREMIER A ARRIVER
Allumer l'imprimante (coté droit) et lancer la première cafetière ou bouilloire de la journée 😊 | <input type="checkbox"/> SI TU ES LE DERNIER A PARTIR
Eteindre l'imprimante (coté droit), sortir par l'escalier et claquer la porte du bas. |

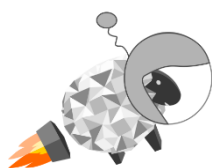


Espace ENTREPRENEURS du Bercaill

LE BERCAIL - ETAGE 1

UTILISATION DES DIFFERENTS ESPACES

- UTILISATION DU COIN FLEX**
Tu t'installes en fonction des places disponibles. Les paravents peuvent être bouger selon ton besoin. Le bocal, en face est à ta disposition si tu veux t'isoler momentanément pour une visio ou un coup de téléphone. Si vous avez besoin de discuter à deux, migrez à l'espace Casse-croûte ou dans un bureau.
- UTILISATION DU COIN CANAP'**
Cette espace convivial est à la fois un espace d'attente pour les RDV des 4 bureaux mutualisés, mais aussi un espace de travail si besoin de changer de position !
- UTILISATION DU WIFI**
Tu te connectes sur le WIFI PUBLIC BERCAILL, on te demande ton adresse mail. Tu as 15 minutes pour valider le lien reçu sur ta boîte mail et te voilà parti pour une connexion de 4h.
- UTILISATION DES BUREAUX MUTUALISES**
Si tu as besoin de recevoir des clients, prestataires, fournisseurs... il y a plusieurs bureaux pour fixer tes rendez-vous au BreBIZ' Club. Avant tout, commence par vérifier la disponibilité du bureau et à le réserver ! Pense à prévenir l'accueil, pour orienter les personnes vers le 1^{er} étage. Il y a une sonnette à l'entrée du BreBIZ' Club, soit vigilant si tu attends quelqu'un. Les bureaux ne ferment pas à clé. C'est le principe de la mutualisation.
- UTILISATION DE LA SALLE DU FUTUR**
Cette salle a pour vocation d'accueillir des formations ou des réunions en visio à plusieurs. Réserve-là si tu en as besoin. Si tu es seul, un simple ordi avec caméra peut te suffir, nous en avons si besoin. Si tu prévois de convier plus de 3 personnes, tu es chargé d'apporter café, thé pour tes convives s'il te plait.
- MENAGE**
Bien qu'un ménage régulier est mis en place par le gestionnaire, il est important de veiller chaque jour à ce que l'espace reste propre et accueillant pour tout nouvel usager.



UTILISATION DU COIN CASSE-CROUTE

- CAFE / THE CLASSIQUE + SUCRE**
Le gestionnaire met à disposition thé, café filtre et sucre dans le cadre d'usages journaliers raisonnables. Les utilisateurs réguliers sont invités à apporter leurs consommables et à les laisser dans le tiroir « Coin Perso »
- EQUIPEMENTS**
Plusieurs équipements (bouilloire, cafetière nespresso, cafetière filtre, micro-ondes, réfrigérateur, congélateur, plaque à induction) et ustensiles (vaisselle, casseroles...) sont à ta disposition. Merci de les traiter avec respect et de nous tenir informer en cas de défaillance.
- COIN A PARTAGER**
L'espace Casse-croûte dispose d'un tiroir « à partager », n'hésites pas à te servir et surtout à le remplir 😊
- ATTENTION AUX ODEURS**
L'espace Casse-croûte est un espace partagé. Nous n'avons pas tous la même tolérance pour les odeurs de cuisine. Merci d'éviter les fritures, raclettes et autres grillades odorantes qui pourraient incomoder les autres.

UTILISATION DE L'IMPRIMANTE ET AUTRES ACCESSOIRES

- INSTALLER LES PILOTES**
Il s'agit d'une imprimante en réseau. Pour l'utiliser, tu dois l'installer sur ton ordi et demander un code d'utilisation. Merci de l'utiliser de manière raisonnée et d'éviter tout gaspillage.»
- SCAN**
Ton code d'accès te permet de scanner des documents que tu peux t'envoyer par mail.
- CLE USB**
Ton code d'accès te permet d'imprimer directement à partir d'un périphérique USB et d'enregistrer des scan directement sur le périphérique USB.
- AUTRES**
Un massicot, une relieuse, un destructeur de documents et une plastifieuse sont également mis à disposition à coté de l'imprimante.

LES RESIDENTS ET LES SUPERMOUTONS



- STATUT DE RESIDENTS**
Tout utilisateur des lieux voulant s'impliquer dans le Club et dans le Tiers-lieu peut accéder au statut de Résident. Ce statut permet de participer aux réunions dédiées à la gestion des lieux soit minimum 2 par an. La mise en place d'une facturation mensuelle peut également être effectuée sur demande.
- STATUT DE SUPERMOUTONS**
Le gestionnaire se réserve le droit de nommer certains résidents ayant fait leur preuve au statut de « Supermoutons ». Ce statut implique à minima de proposer 2 ateliers gratuits tout public selon ses compétences. Le « Supermouton » est souvent un résident très régulier qui se voit chargé de faire le lien avec le gestionnaire. En contre-partie, le gestionnaire s'engage à étudier les demandes spécifiques du « Supermouton ».